Comité départemental d'aviron de l'Ain
Commission Développement
Vendredi 20 novembre 2026 - 19h
En visioconférence MEET

Présents :

C. Calchera, Patrice Dejonghe, Anne-Lise Develle, Serge Noël, Joël Souillat, Emmanuel Tardy, Baptistin Reynaud (Holyware).

1 Holyware : état d'avancement à fin octobre

(Point d'étape présenté par Baptistin Reynaud).

La plateforme est désormais opérationnelle pour la discipline « aviron ».

Trois clubs se sont d'ores et déjà inscrits et utilisent ce nouvel outil : Parcieux (CAPSV), Sainte-Julie (ASPLA) et Divonne (CND). Les clubs de Nantua (ACN) et de Chazey-Bons (AIBS) devraient les rejoindre prochainement. Il serait souhaitable que d'autres clubs du département s'engagent à leur tour. Par ailleurs, Baptistin Reynaud a pris contact avec le Président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, qui devrait présenter cette application à la commission nationale « communication et numérique » de la Fédération, dont il est co-Président. Un avis favorable de cette commission est espéré. L'équipe Holyware étant désormais pleinement mobilisée, la commission suivra ce dossier avec attention.

2 Quelles actions innovantes le Comité départemental peut-il proposer aux clubs de l'Ain ?

Outre sa participation financière aux formations et à certaines manifestations sportives, le Comité départemental souhaite proposer des actions innovantes, principalement en salle, à destination des scolaires et/ou des personnes à mobilité réduite, dans des zones plutôt rurales où l'offre d'activités physiques est limitée. À cette fin, il envisage de créer une unité départementale « aviron-biathlon », chargée de promouvoir cette activité physique associant ergomètre et tir laser. Ces actions pourraient également bénéficier aux clubs de proximité.

Il envisage également de développer des actions de perfectionnement à destination des pratiquants loisirs de tous âges des clubs de l'Ain.

Il souhaite par ailleurs poursuivre l'organisation de formations aux premiers secours civils (PSC), une à deux fois par an.

Parallèlement à ces actions de formation et de perfectionnement, le Comité souhaite soumettre aux clubs des propositions d'actions susceptibles d'être financées par les organismes d'État (FDVA 2 et ANS) et/ou par le Conseil départemental de l'Ain. Ces actions seront précisées lors des prochaines réunions de la commission Développement (décembre 2026 et janvier 2027).

3 Enjeux de communication externe du Comité départemental.

Il apparaît que nos propositions de stages, de formations et de nouvelles activités rencontrent un succès limité, faute d'une communication efficace entre le Comité et les adhérents. Le site internet du Comité est peu consulté par nos licenciés et reste mal identifié ; il est

principalement visité par des personnes extérieures au département, voire à l'étranger. Par ailleurs, les clubs, centrés sur leurs propres activités, ne relaient pas systématiquement nos informations ni nos propositions.
Le Comité souhaite communiquer plus largement avec les adhérents de l'ensemble des clubs de l'Ain (400 à 500 personnes) et recherche une personne en mesure de l'accompagner dans la définition d'une nouvelle organisation de cette communication. Celle-ci devra être conforme au RGPD, qui nous interdit d'utiliser directement les listes d'adhérents des clubs.

4 Relance des rencontres locales.

Des rencontres ont parfois lieu entre deux clubs à l'initiative de ceux-ci ; le Comité souhaite élargir ce cercle à l'ensemble du département. Il pourrait s'agir d'animations inter-clubs (randonnée suivie d'un repas partagé, petite compétition locale ouverte à tous les âges, en bateau comme à l'ergomètre de type « open », voire championnat départemental). De nombreuses pistes restent à étudier lors des prochaines réunions.

Notre devise depuis 2013 : **« *ENSEMBLE on peut… et le VOULOIR en est le moteur !* »**

Fin de la réunion : 20h00

Le Président :
Claude CALCHERA

